

<https://saint-chamond.cio.ac-lyon.fr/spip/BOURSE-REGIONALE-SANTE-SOCIAL>



BOURSE REGIONALE SANTE-SOCIAL

- Découverte des métiers - Métiers du paramédical et du social -

Date de mise en ligne : vendredi 1er mars 2024

Copyright © CIO de Saint-Chamond - Tous droits réservés

Pour une formation sanitaire, sociale ou paramédicale, vous ne pouvez pas bénéficier de la bourse de l'enseignement supérieur il faut faire une demande de bourse à la région.

Plus d'informations sur le site internet [de la région Auvergne-Rhône-Alpes](#)